DEUX AUTOBUS ENTRENT EN COLLISION A GHELUVELT

— Dix personnes sont blessées, dont deux sérieusement

L'ARRIÈRE DE L'AUTOBUS TAMPONNÉ (Ph. Debels)

Mardi matin, vers 5 h. 30, un grave accident de roulage s'est produit au lieu dit « De Volksvriend » sur le territoire de Gheluvelt, le long de la grand'route Gheluwe-Gheluvelt-Ypres, entre deux autobus transportant des ouvriers se rendant en France.

Comme chaque matin, M. Emile Lenoir, domicilié chaussée de Menin à Gheluvelt, avait quitté son domicile, avec son autobus dans lequel se trouvaient déjà 28 personnes. A l'endroit désigné ci-dessus, il devait encore prendre quatre autres voyageurs.

Alors que la dernière voyageuse s'apprêtait à entrer dans le véhicule, un choc violent se produisit. C'était un autre autobus, appartenant à M. Florent Dumortier, de Poperinghe, et conduit par son frère Camille, domicilié à Dickebusch, qui était entré en collision avec le premier, en stationnement sur le côté droit de la route.

Le choc fut assez violent et l'arrière du premier autobus presque complètement écrasé. La voyageuse qui s'apprêtait à monter, Mme Germaine Eslander, fut traînée sur plusieurs mètres. Lorsqu'elle fut relevée, on constata qu'elle portait une grave blessure à la tête. Dans l'autobus de M. Lenoir, des cris s'élevèrent; ceux des voyageurs, qui, plus ou moins bousculés, avaient subi des blessures.

Tous les blessés ont été transportés à l'estaminet « L'Ami du Peuple », où le médecin de Gheluvelt est venu sur place leur prodiguer les premiers soins.

Mlle Laure Willemyns, de Gheluvelt, a reçu des blessures graves à la tête. Après pansement, elle a cependant pu regagner sa demeure.

Maurice Liefooghe, 15 ans, a été gravement blessé à la jambe et transporté à la clinique Saint-Georges, rue de Lille, à Menin, pour y subir l'opération que réclame son état.

Mme Céline Pype, qui a subi une fracture du crâne, a également été transportée, dans un état très grave, à la clinique de Menin, où on craint pour elle une issue fatale.

Albert Woesten, domicilié à Dickebusch, a été blessé à la tête.

Outre ces blessés, six femmes ont reçu de multiples contusions, mais sans gravité. Après pansement, elles ont pu regagner leurs domiciles respectifs.

Quant aux dégâts, ils sont très importants, notamment au véhicule de M. Lenoir. L'accident semble devoir être imputé au brouillard, assez épais à cette heure.

---

attrayante au possible. Le prix des places est de 2 et 4 francs et numéro inscrit sur chaque ticket participe à la tombola. On peut s'en procurer aux sièges de la Philharmonie, de la Cæcilia, à l'économat des Hospices, au Bureau de Bienfaisance et aux agents de police.

DEUX ARRESTATIONS POUR FRAUDE. — La brigade de douane de Roubaix-gauche a arrêté au sentier Delbart, Rolf Benke, 28 ans, garçon d'hôtel, né le 19 avril 1906, à Saint-Pétersbourg, sans domicile fixe, et Henri Pirnay, 42 ans, laveur, né le 7 juillet 1892, à Liège, domicilié rue du Petit-Courtrai, 84, à Mouscron, qui transportaient ensemble 8 kilos de tabac étranger.

Se trouvant tous deux sous le coup d'un arrêté d'expulsion, ils seront poursuivis pour infraction à cet arrêté et pour fraude. La gendarmerie de Wattrelos les a conduits à Lille.

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE AUX CHEFS DE FAMILLES, CHOMEURS COMPLETS. — Les chefs de familles, chômeurs complets, ne disposant pas d'autres ressources que les allocations de chômage, pourront se présenter au Bureau de Bienfaisance, 1 bis, rue Jean-Jaurès, après le pointage du vendredi 11 janvier; sur présentation de leur carte, il leur sera remis un bon pour 50 kilos de charbon.

Les chômeurs remplissant les conditions ci-dessus, qui touchent dans une caisse syndicale, pourront se présenter le même jour de 16 à 17 h., munis d'un certificat d'inscription à leur caisse et du livret de mariage établissant qu'ils sont chefs de familles.

A LA SECTION DES MUTILÉS DU TRAVAIL. — La Commission nous prie d'informer ses membres que le dimanche 27 janvier, à 10 h., un délégué du groupe départemental viendra faire une causerie de propagande au siège 26, rue Carnot. Elle invite tous les mutilés du travail de Wattrelos et environs à venir écouter les conseils qui leur seront donnés.

LANNOY

CHOMAGE. — Paiement des secours aux chômeurs aujourd'hui jeudi 10 janvier, à 10 h., à la Mairie.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE. — Vendredi 11 janvier, à 19 h. 30, au Café de l'Hôtel-de-Ville, 7me séance d'instruction: « La mitrailleuse: artillerie, programme particulier ».

FLERS

ALLAITEMENT MATERNEL. — Pour les bénéficiaires de l'assistance aux femmes en couches et des primes d'allaitement, l'état des allocations du mois de décembre, est déposé chez le Receveur municipal, 12, rue de Lille à Annappes, où ils peuvent se présenter pour toucher les mercredi et samedi, de 9 h. à 11 h., et de 14 h. à 16 h. Se munir de la carte.

LYS

Les chômeurs ont remis à la mairie la liste de leurs revendications

Une délégation des chômeurs a remis à la Mairie la liste suivante de leurs revendications:

1°) Sur le plan national: paiement de 9 francs par jour pour les chômeurs; 7 fr. pour les femmes et les enfants;

2°) Instauration d'un fonds national de chômage sur le plan local;

3°) Paiement et pointage le samedi comme auparavant sans jour de retard;

4°) Distribution de secours d'hiver, en charbon — « les chômeurs ne touchaient pas de charbon » —; chaussures, vêtements et pommes de terre;

5°) Incorporation de deux chômeurs désignés par le Comité dans la Commission paritaire;

6°) Pointage deux fois par semaine dans une salle chauffée. Une salle pour les réunions des chômeurs.

La délégation des chômeurs se rendra à la Mairie le samedi 12 janvier, afin de savoir quelle suite compte donner la Municipalité à leurs revendications. Une réunion des chômeurs aura lieu lundi 14 janvier.

Leçon de jardinage

Une leçon de ajardinage sera donnée gratuitement le samedi 12 janvier, à 18 h. 30, sous la présidence de M. De Vos, chevalier du Mérite agricole, secrétaire général adjoint, par M. Bonnet, professeur d'horticulture, dans la salle Duquesnoy, 10, rue de l'Eglise.

Une tombola gratuite sera tirée entre tous les sociétaires présents.

Les personnes qui remettront leur adhésion avant la réunion participeront également à la tombola.

De 18 h. à 18 h. 30, paiement des cotisations et distribution des graines.

A la Chorale Saint-Luc

Les membres de la Chorale Saint-Luc se sont réunis mardi soir au patronage de la rue Echevin, pour présenter leurs vœux de bonne année à M. le curé et à MM. les vicaires. Le président de la chorale, M. Dhalluin, profita de la circonstance pour montrer la situation très satisfaisante de la société et affirmer le désir de chacun d'arriver à un meilleur résultat.

M. le curé, après avoir remercié les membres de la chorale de leurs souhaits, fit l'éloge du dévouement de chacun. Il félicita le chef, M. Paul Desmettre, dont la compétence s'est avérée, l'organiste et tous les choristes pour les belles exécutions données au cours de l'année et qui ont contribué à rehausser l'éclat des cérémonies religieuses.

M. Jean Demaille fut élu secrétaire pour l'année.

On but ensuite à la prospérité de la Chorale Saint-Luc et la réunion se poursuivit dans l'entrain et la gaieté.

A la Société de secours mutuels « La Jeanne d'Arc »

La réunion trimestrielle de cette société aura lieu le dimanche 13 janvier, à 17 h. Comme tous les ans à pareille époque, il sera procédé, au cours de la réunion, au tirage des mouffes. Les nouveaux sociétaires sont priés de se munir du certificat médical obligatoire.

A titre exceptionnel, la Commission se réunira le même jour, à 14 h. 30.

A la Société de secours mutuels Saint-Médard

La Société de secours mutuels Saint-Médard se réunira le dimanche 13 janvier, à 17 h. A l'ordre du jour: Appel des membres. Lecture du procès-verbal. Situation financière. Rapport par le président de la réunion de l'U.L. Questions diverses.

Statistique religieuse

La paroisse Saint-Luc a enregistré au cours de l'année 1934: 103 baptêmes, 49 mariages et 76 sépultures.

CHOMAGE. — Pointage des chômeurs aujourd'hui jeudi 10 janvier: pour les femmes, à 9 h.; pour les hommes, à 9 h. 5 No 1 à 200; à 9 h. 10, No 201 à 400; à 9 h. 15, No 401 à 680.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Répétition générale aujourd'hui jeudi, à 19 h. 30

HEM

Le ventre d'Hem

Au cours de l'année 1934, il a été abattu pour les besoins de la population: 181 bœufs ou vaches, 40 veaux, 189 porcs, 53 moutons. 113.962 kilos de viandes diverses ont été, en outre, consommés dans la commune.

Le recensement des chevaux, juments, mulets

Ce recensement a permis de constater qu'il existe à Hem: 88 chevaux hongres, 2 entiers, 51 juments, 13 mulets, 1 mule, soit un total de 154 animaux.

TOUFFLERS

Mort d'un vétéran de l'Harmonie municipale

Nous apprenons la mort, à l'âge de 69 ans, de M. Jules Delreux, vétéran de l'Harmonie Municipale, décoré de l'Etoile fédérale des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, décédé en son domicile, 17, rue de Tournai.

Les funérailles auront lieu samedi 12 janvier, à 9 heures.

LEERS

Il y a à Leers 599 étrangers

D'après les chiffres relevés lors des opérations de recensement des étrangers en 1934, la population comprend 599 étrangers, se décomposant en 321 hommes, 231 femmes et 47 enfants, de nationalités britannique, hollandaise, belge, hongroise, italienne et polonaise.

STATISTIQUE des CHEVAUX. — D'après la statistique établie par la Mairie, le nombre de chevaux existant de la commune est de 93, 36 ayant dépassé 5 ans.

CHOMAGE. — Pointage ce jeudi 10 janvier, pointage à 10 h., salle municipale des fêtes.

ASCQ

L'embellissement du Marais

Le quartier du Marais est l'un des plus pittoresques de la commune. De nombreuses et charmantes constructions ont été faites dans ce coin.

Seulement les artères et principalement la rue principale manquaient, l'hiver surtout, de propreté. Le bas-côté était parsemé de fondrières.

Cet inconvénient va disparaître. D'utiles travaux de pavage ont été entrepris. Ils rendront cette voie plus accessible, ce qui ne nuira pas à l'embellissement du quartier du Marais.

BAISIEUX

A LA PHILHARMONIE. — Les répétitions reprendront le mardi 15 janvier à 20 h. Les élèves désirant suivre les cours de solfège sont priés de se faire inscrire pour le dimanche 13 janvier au siège, estaminet du Facteur au Petit-Baisieux.

Les réductions d'impôts pour charges de famille

L'année 1935 s'ouvre par une bonne nouvelle pour les familles nombreuses.

Grâce à leurs efforts conjugués, le Groupe de la famille à la Chambre des députés, la Fédération nationale des Associations de Familles nombreuses, l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française et les diverses organisations familiales ont obtenu du ministre des Finances un décret nouveau, incorporé dans la codification des lois fiscales et paru au « Journal Officiel » du 29 décembre 1934.

Ce décret augmente sensiblement les réductions d'impôts accordées pour charges de famille au titre de l'impôt sur les traitements et salaires et de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, les bénéfices agricoles ou les bénéfices des professions non commerciales.

Pour l'impôt sur les traitements et salaires, en outre de la déduction de 10.000 francs accordée à tous les contribuables sans exception, il est maintenant accordé aux contribuables chefs de famille les réductions suivantes:

a) Contribuables dont le revenu net n'excède pas 20.000 francs: 20 % pour chacun des deux premiers enfants à charge; 60 % pour chaque enfant à partir du troisième.

b) Contribuables dont le revenu net est compris entre 20 et 40.000 francs: 15 % pour chacun des deux premiers enfants à charge; 45 % pour chaque enfant à partir du troisième.

c) Contribuables dont le revenu net est supérieur à 40.000 francs: 10 % pour chacun des deux premiers enfants à charge; 30 % pour chaque enfant à partir du troisième.

Comme précédemment, le total des réductions d'impôts ainsi accordées ne peut excéder 800 francs par enfant à charge.

Les réductions pour charges de famille applicables à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, sur les bénéfices agricoles et sur les bénéfices non commerciaux, sont fixées à 10 % pour chacun des deux premiers enfants et 30 % pour chaque enfant à partir du troisième.

Ainsi se trouveront supprimées la plupart des conséquences injustes auxquelles avait abouti la rédaction du décret-loi du 4 avril 1934 et en vertu desquelles certaines familles nombreuses se trouvaient devoir payer plus d'impôts qu'auparavant.

Le recensement des véhicules automobiles et remorques

Il est rappelé aux propriétaires de véhicules automobiles que le dernier délai pour le dépôt à la Mairie des déclarations de propriété est fixé au 15 janvier 1935 et que les retardataires sont passibles de poursuites.

Une réunion commune des partis socialiste et communiste, à Lille

Voici, à titre documentaire, le communiqué qui a été remis à la Presse:

Les délégations de la Fédération du Nord du Parti socialiste et de la Région communiste du Nord se sont réunies le lundi 7 janvier, au siège du Parti socialiste, 23, place Rihour, à Lille.

Il fut entendu que les groupes socialistes et communistes du Conseil général, protesteront contre l'interdiction ministérielle des manifestations publiques, cependant qu'à cet égard, les groupements fascistes jouissent d'un traitement de faveur intolérable.

Ils s'élèveront également contre le projet Régnier qui tend à restreindre sensiblement les droits des communes; contre les réductions des secours d'assistance et les subventions de l'Etat aux communes pour les œuvres créées.

Devant les tentatives répétées du patronat de réduire arbitrairement les salaires, sans tenir compte des nécessités de la vie, acculant ainsi les ouvriers à des grèves, les deux partis ouvriers affirment leur solidarité active avec les travailleurs en lutte et les aideront par tous les moyens, moraux et financiers dont ils disposent.

Un échange de vues eut lieu sur la situation qui pourrait être créée aux populations sarroises à la suite du plébiscite et sur les moyens à employer pour aider les antifascistes dans leur lutte contre l'hitlérisme.

Cherry Rocher
LIQUEUR
Fraîche au palais et chaude au cœur

Carnet du Jour

FIANÇAILLES

— M. L. Delobel, industriel, et Madame, née Bury, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fils, Germain, avec Mademoiselle Marie-Thérèse Singer.

Marcq-en-Barœul, le 5 janvier. 9339d

Leman - Van de Kerckove, Tourcoing, rue de Roubaix, 76, Exposition permanente. Ses Cristaux, Porcelaines, Objets d'Art, sa faïence culinaire «PARAFEU» 39606

Pour son climat assez l'hiver à ARCACHON 30840

FOURRURES!
Prix Spéciaux DE FIN DE SAISON
sur nos Vêtements Astrakan — Petit Gris Poulains, etc.. - Nos Cravates Martres, Putois, Visons, etc.
SOLDES de nos MODELES d'HIVER
AU POLE NORD 6, rue de Béthune LILLE 32880

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 10 janvier :

Hôtel de Ville: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque catholique: 14 h. 30 à 16 h.
Bibliothèque populaire: 16 h. à 19 h.
Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h. à 16 h.
Musée: 14 h. à 17 h.
Marché du Centre: 8 h. à 13 h.

La formule des « immeubles à appartements collectifs » est-elle périmée ?

Au cours de la récente réunion du Conseil municipal, a été soumis, pour approbation par l'assemblée, le budget primitif pour 1935, de l'Office public municipal des habitations à bon marché.

Les chiffres fournis, en la circonstance, sont particulièrement édifiants puisqu'ils démontrent que l'affaire des « immeubles à appartements collectifs » est loin d'être intéressante, et bien au contraire semble devoir être une charge sérieuse pour le budget communal, comme on pourra s'en rendre compte dans l'exposé suivant:

Les recettes escomptées, s'élèvent à 780.000 fr., et sont notamment constituées par le loyer des immeubles collectifs: 560.500 fr. et la récupération de la fourniture d'eau et d'électricité: 60.000 fr.

D'autre part, pour permettre l'équilibre du budget, il est fait demande à la ville d'une avance remboursable, de 150.000 fr.

Les dépenses, elles, sont estimées à 779.320 fr., comprenant, en particulier: les frais d'administration, de gestion et d'entretien: 100.000 fr., le règlement de la consommation d'eau et d'électricité: 110.000 francs, l'amortissement des prêts, 557.226 francs.

Présentant cette proposition de budget, le rapporteur, M. Scritte, au nom de la Commission des finances, déclare: « Ainsi qu'on peut le constater, l'Office municipal des habitations à bon marché ne peut arriver à équilibrer son budget, qu'en sollicitant une nouvelle avance de fonds.

« Pour justifier cette demande de subvention, remboursable, qui s'élève à 150.000 francs, le Conseil d'administration prétexte, que: 1° 90 appartements sont encore vacants au Groupe de la Marlière, et 2° la proportion des loyers impayés (loyers dus, en général par des chômeurs), est de 10 % environ.

« Il est indéniable, ajoute le rapporteur, que la situation difficile dans laquelle se trouve l'Office d'habitations à bon marché est uniquement due à la crise du chômage, qui a entravé considérablement la location des immeubles à appartements. »

Les arguments présentés par le rapporteur de ce budget primitif ne manqueront pas de nous laisser assez sceptiques.

En effet, tout d'abord en ce qui concerne la location, celle-ci n'a jamais donné à plein rendement et depuis l'inauguration de ces immeubles — qui a eu lieu en 1932 — jamais il n'a fallu refuser de satisfaire aux demandes de location, mais il apparient, chaque année, à la ville d'intervenir pour équilibrer le budget de l'Office et accorder, dans ce dessein, une subvention à vrai dire remboursable, qui varie entre 100.000 et 150.000 fr., suivant les besoins.

Les vraies raisons de cette situation, ne doit-on pas les rechercher tout d'abord dans le mauvais emplacement choisi pour édifier le bloc des dix immeubles de la Marlière, situés à l'extrémité de la ville, et contraignant par conséquent les locataires à engager des frais de déplacement toujours trop élevés, alors qu'il eût été si simple de bâtir ces immeubles en divers endroits de la périphérie.

Il y a aussi la question du loyer, malgré tout trop élevé, surtout qu'il a toujours été aisé de se procurer une maison particulière dans de meilleures conditions de prix et parfois de confort.

On pourra également reprocher aux initiateurs de ce plan d'avoir vu trop grand et d'avoir cru que les besoins de la population en logements seraient intarissables, alors qu'on aurait dû tenir compte des constructions érigées par l'initiative privée, si bien qu'à l'heure actuelle il n'est plus question de « crise de logements, mais bien de « crise de locataires ».

Il n'est donc pas exagéré de dire que la formule des « immeubles à appartements collectifs » a fait faillite, et que cette initiative pourrait bien coûter fort cher à la ville, surtout quand nous entrerons dans l'ère des réparations et des travaux d'entretien de ces immeubles.

Espérons cependant que les finances municipales ne seront pas trop obérées par des dépenses de ce genre et qu'avant peu on trouvera une solution capable de supprimer les déficits jusqu'ici constatés.

POUR LE BLANC, LA BLANCHE PORTE, Tourcoing, 43, rue d'Austerlitz, 43. Vente Réclame. 10 % sur tous les articles. 797d

Les prochaines élections au Conseil général (Tourcoing - Sud)

A l'Union Républicaine

On nous communique:

Le Comité directeur de l'Union Républicaine, dans sa séance de mardi, après avoir entendu les précisions données par M. Bailly sur son programme, lui a renouvelé l'adhésion complète que méritent ses efforts pour la paix nationale et sociale.

Il déclare de nouveau faire pleine confiance aux qualités de sagesse et de bon sens du candidat et engage vivement tous ses adhérents et amis à voter pour lui.

Ils pourront d'ailleurs en juger par eux-mêmes en prenant connaissance du programme qui sera communiqué à la Presse incessamment.

Comme M. Bailly, l'Union Républicaine demande et espère l'union de tous ses concitoyens contre des dangers économiques et sociaux sérieux et redoutables, que ne peuvent qu'aggraver les néfastes querelles de partis. Dans les milieux les plus divers que visite le candidat, celui-ci est heureux de rencontrer de nombreux électeurs estimant, avec lui, la concorde entre tous indispensable au relèvement du pays, et lui exprimant leur réprobation pour les divisions et les exclusions que d'autres veulent perpétuer.

L'Union Républicaine a la certitude que tous ses adhérents suivant son mot d'ordre, donneront leur suffrage à M. Bailly, affirmant par là leur volonté de concorde et leur désapprobation pour ceux qui la repoussent.

M. Inghels candidat du Parti socialiste

On nous communique:

« A la suite du vote qui a eu lieu dans les sections des cantons de Tourcoing, M. Albert Inghels, député-maire de Tourcoing a été désigné pour être candidat au Conseil général, dans le canton de Tourcoing-Sud. »

LA PREMIÈRE RÉUNION DU FRONT RÉPUBLICAIN

Le Front républicain, qui présente la candidature de M. Léon Marescaux au Conseil général du Nord, a tenu mercredi soir, au Café de l'Hôtel, au Blanc-Seau, sa première réunion publique.

A la tribune, avaient pris place les présidents et les membres du bureau des quatre partis: Alliance démocratique, Solidarité républicaine, Parti démocrate populaire et Gauche démocratique.

M. Leveugle, qui présidait, souhaita la bienvenue à l'assistance et passa la parole à M. Brunel, président de l'Alliance démocratique.

Celui-ci, après avoir exprimé toute sa sympathie pour M. Bailly, candidat de l'Union républicaine, dit ses regrets de n'avoir pu s'entendre avec ce groupe pour les prochaines élections. Il fit allusion aux raisons qui empêchèrent, à son avis, cet accord, puis il présenta M. Léon Marescaux. Il rappela les services rendus par ce dernier pendant la guerre et, depuis lors, dans le domaine économique, industriel et commercial. Il affirma enfin que l'union de tous les républicains était réalisable sur le nom de ce candidat.

M. Léon Marescaux, en termes précis, exposa d'abord les raisons qui avaient incité les quatre partis à s'entendre pour former le Front républicain où chacun d'eux avait sa place tout indiquée, ayant que ce Comité d'action dans un esprit d'entente absolue travaillera pour la réalisation d'un véritable programme de redressement national.

Après quelques mots sur les raisons qui n'ont pas permis, dit-il, l'entente avec l'Union républicaine et avant de passer à l'exposé de son programme, M. Marescaux tint à affirmer que, contrairement à certains bruits, il était catholique et qu'il n'avait jamais fait et ne ferait jamais partie de la franc-maçonnerie.

Puis il présenta son programme dont nous avons donné tous les détails il y a quelques jours.

Il termina en disant toute sa confiance dans le succès final.

M. Leveugle félicita M. Marescaux de son exposé et il forma des vœux pour le triomphe du Front républicain et de son candidat.

M. J. Parsy, au nom de la Solidarité républicaine, déclara que son parti soutiendrait énergiquement M. Léon Marescaux, et la réunion prit fin par un ordre du jour de confiance.

Mouvement « Croix de feu »

Le Comité rappelle à ses membres qu'une permanence fonctionne au siège Café de l'Hôtel de Ville, place V.-Hassebroucq, ce jeudi, de 18 h. 30 à 20 h., pour les « Volontaires nationaux » et les membres du « Regroupement national », et vendredi, de 19 h. à 20 h., pour les « Croix de feu et briscards ». Des renseignements particulièrement intéressants seront donnés au cours de ces permanences, et tous les membres et sympathisants sont invités à s'y rendre.

Une agression ?

Mardi, vers 17 h. 30, M. Adolphe Quivron, 61 ans, demeurant rue du Bus, passait boulevard Industriel, à proximité de la rue Basse. M. Quivron qui est receveur de la brasserie du Virolois, portait sur lui la recette de la journée, soit 1.679,75 contenus dans son portefeuille, placé dans la poche intérieure de son veston.

Deux jeunes gens, dont il ne put donner le signalement complet, l'accostèrent en cet endroit particulièrement sombre, et l'un d'eux lui ayant donné un coup de pied sur l'avant du pied droit le fit chanceler.

M. Quivron qui se trouvait en état d'ivresse ne put se défendre, et ses agresseurs s'emparèrent, dit-il, de son portefeuille, puis s'éloignèrent.

M. Lelièvre, commissaire de police, enquête sur cette affaire.

ALLAITEMENT MATERNEL. — Paiement de la prime (mois de décembre), ce jeudi au siège du Bureau de Bienfaisance, de 14 h. à 15 h. 30.

Se munir de la carte d'identité ainsi que de la carte délivrée par la « Sauvegarde des nourrissons ».

SOCIÉTÉ NATIONALE « LES MÉDAILLÉS MILITAIRES ». — Le tournoi annuel de manille commencera lundi 14 janvier, à 16 h., au premier étage de la brasserie de « Mons-en-Barœul »; 2° la ducasse à pierrots aura lieu samedi 26 janvier, au même endroit; les inscriptions sont reçues jusqu'à cette date au siège. On rappelle le règlement des cotisations pour 1935.

LA SAINTE-CÉCILE A LA JEUNE GARDE NOTRE-DAME DE LOURDES. — Dimanche prochain, à la messe de 10 h., à l'église Notre-Dame de Lourdes, la fanfare paroissiale « La Jeune Garde » donnera son audition de Sainte-Cécile, sous la direction de son dévoué chef, M. Joseph Dubois.

Cette brillante société qui vient de traverser une période difficile, a pu, néanmoins, mettre sur pied un programme de premier choix et interprétera: « Sous les pins alpestres », grande fantaisie de G. Gadenne, avec solis de clairon, trompette, trompette-basse; « Les Rameaux », grande fantaisie imposée en division d'excellence au Concours national de la « F.G.S.P.F. », et « Brillants Chasseurs », défilé.

JEUNESSES PATRIOTES. — Les membres et sympathisants de la section de Tourcoing sont priés d'assister à la première réunion de l'année qui aura lieu ce jeudi, à 20 h. 30, à la permanence, 35, rue Saint-Jacques (3e étage).

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce jour, à 20 h. répétition.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Ce jeudi, à 19 h. 45, au local, répétition générale. Le banquet annuel est fixé au 16 février, salle des fêtes de la Mairie.

LA CHORALE « LA VOIX DES COMBATTANTS ». — Ce jeudi, répétition au siège, 47, rue du Flocon.

FANFARE CYCLISTE DE TOURCOING. — Samedi, à 17 h. 30, cours de solfège par M. Mansart, chef; à 20 h., répétition générale.

MAISON SAINT-PAUL. — Lundi, à 20 h., aura lieu la fête des Rois.

CHOCOLAT FAUSTA
Dusart, 214, Bd Gambetta (Pt-Central), Tg 23533

MOUVAUX

POUR L'ÉRECTION DU MONUMENT A M. PAUL MARÉCHAL

Pressenti par le Comité, M. Ed. Leplat, conseiller municipal à Mouvaux, a bien voulu se charger de recueillir les souscriptions en faveur de l'érection du monument qui sera élevé à Tourcoing à la mémoire de M. Paul Maréchal, le regretté conseiller général du canton.

Les personnes désireuses de contribuer à l'accomplissement de cette œuvre, sont priées de faire parvenir leur don à M. Ed. Leplat, 182, rue de Roubaix, à Mouvaux.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES. — Les retraités sont invités à passer dès à présent, à la Mairie, guichet 4, pour la signature du certificat de vie trimestriel. Prière se de munir du titre de pension.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE CONFÉRENCE DE M. LE CHANOINE DELSAUX SUR « ALBERT Ier »

Le samedi 26 janvier, à 20 h., en la salle du Ciné-Plouich, M. le chanoine Delsaux viendra donner une conférence, illustrée de projections, sur la vie du « Roi Chevalier, Albert Ier ».

Les hommes et jeunes gens de l'Union paroissiale, les dames de la Ligue et tous les paroissiens sont cordialement invités.

Au Syndicat horticole des Jardins ouvriers

Le dimanche 13 janvier, à 14 h. 30, aura lieu au siège, Café Grebert, Grande Place, la réunion générale des membres du Syndicat horticole des Jardins ouvriers.

M. Dieudonné, professeur d'horticulture, donnera une intéressante conférence sur les travaux de la saison au jardin.

Cette conférence sera suivie d'une importante tombola comprenant notamment dix dixièmes de la Loterie des régions libérées.

La carte de 1935 sera exigée pour la participation à la tombola.

Les sociétaires sont informés que leurs paquets de graines et cartes de 1935 sont à leur disposition dès maintenant. Ils peuvent également se faire inscrire pour les graines supplémentaires et les engrais.

HALLUIN

DISPENSAIRE DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE SOCIALE, 25, rue des Ecoles. — Examens cliniques, radioscopiques et bactériologiques. A 8 h. pour les malades de Roncq et Halluin; à 15 h. pour ceux de Neuville-en-Ferrain, Bondues, Linselles, Comines, Wervicq-Sud et Bousbecque.

LES ANNONCES à faire paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Gadenne, place de l'Eglise.

A LA LYRE HALLUINOISE. — Répétition aujourd'hui jeudi à 19 h. 30. A l'issue de la répétition, un café-cognac sera offert aux membres par Mme Eugénie Coopman.

SECTION JOCISTE. — Les jocistes et sympathisants sont invités à participer à l'assemblée générale du mois de janvier qui se tiendra ce jeudi soir à 7 h. 30, 46, rue Pasteur. Après le compte-rendu de l'année écoulée, une partie récréative spéciale fêtera la visite de M. le doyen. Quatre nouveaux jocistes seront affiliés.

A L'UNION DES FONCTIONNAIRES. — Ouverture de la Bibliothèque familiale ce jeudi au local, café des « Vieux Amis », rue des Ecoles, 111. Prêt de livres de 17 h. 30 à 18 h. 30.

VÉLO-CLUB HALLUINOIS. — Aujourd'hui jeudi, ouverture de la salle de culture physique de 18 h. 30 à 20 h. au siège, 226, rue de Lille.

A LA « PHILHARMONIE ». — Aujourd'hui jeudi, cours de solfège, à 19 h. 30 « Café des Vieux Amis », rue des Ecoles.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Cercle d'études aujourd'hui jeudi de 18 h. 30 à 21 h. 30 au cercle Saint-Joseph, rue de Lille.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille. — Ouverts ce jeudi de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A « L'HIRONDELLE ». — Aujourd'hui jeudi, assemblée générale à 19 h. au siège, café Vouters, rue de Lille.

RONCQ

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE. — Aujourd'hui jeudi 10 janvier 1935, de 16 à 17 h., première séance de vaccination antidiphtérique qui aura lieu à la Mairie, salle des mariages.

RENAULT. — Agence officielle pour les cantons de Tourcoing: DEBEYER, PLUQUET et Cie, 98, rue Wincc-Chocqueel, à Tourcoing (Tél. 17.52 - 17.53). 24788d

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Jeudi, distribution de secours en nature aux chômeurs ayant figuré sur la liste des chômeurs complets en décembre 1934 et distribution de chocolat pour les enfants de moins de 13 ans à la charge des chômeurs. Les chômeur seont priés de se présenter dans l'ordre suivant: A 14 h. 30, numéros 1 à 330; à 15 h. 15: 331 à 700; à 16 h.: 701 et la suite.

ECONOMISEZ L'EAU!

En période de sécheresse, il est indispensable d'économiser l'eau du robinet.

Quoi de plus simple? N'utilisez l'eau de la ville que pour la cuisson des aliments et le lavage: adoptez, comme eau de table Evian-Cachat.

Evian-Cachat (reconnue d'intérêt public), d'une pureté et d'une légèreté remarquables, est en vente partout. 23816

LINSELLES

Le mouvement de la population

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, le bureau de l'Etat-civil a enregistré 128 naissances, soit 73 garçons et 55 filles; 24 naissances proviennent de familles étrangères à la commune; soit en réalité pour Linselles: 104 naissances.

42 mariages ont eu lieu contre 40 en 1933.

79 décès ont été constatés dont 23 décès d'enfants provenant d'établissements étrangers à la commune, soit pour Linselles: 56 décès.

Ces décès se répartissent comme suit: 24 de moins d'un an; 7 de 1 an; 1 de 2 à 10 ans; 3 de 20 à 29 ans; 1 de 30 à 39 ans; 5 de 50 à 59 ans; 16 de 60 à 69 ans; 17 de 70 à 79 ans; 5 de 80 à 89 ans.

Parmi les décès de moins d'un an 17 sont étrangers de même que ceux de 1 an.

La tuberculose des poumons a fait 2 victimes et celle des méninges 2 également.

Le cancer a été la cause de 9 décès.

En résumé il y a cette année sur celle de 1933: 22 naissances en moins. Quant aux décès, l'année 1933 avait enregistré 108 décès dont 44 étrangers, soit une diminution de 29 décès.

CAISSE PRIMAIRE « LA FAMILLE ». — Ce jeudi, permanence de 19 h. à 20 h. au « Foyer populaire » rue de Roubaix.

A LA JEUNESSE CATHOLIQUE. — Aujourd'hui jeudi, cercle d'études à la Maison des œuvres, place Jeanne d'Arc.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Aujourd'hui jeudi, répétition de la clique à 13 h. 30, rue de Tourcoing.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE. — Les répétitions de la Société Philharmonique reprendront à partir du jeudi 10 janvier et auront lieu au siège, café du Grand-Logis à 20 h. Les cours de solfège reprendront également vendredi à 18 h. 30 à la Mairie et dimanche de 8 h. à 10 h. du matin.

BONDUES

AMICALE LAIQUE. — La Commission invite les amicalistes et sympathisants à assister au concert du dimanche 13 janvier à l'Amicale laïque de Linselles; au profit de ses œuvres.

BOUSBECQUE

A LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce jeudi à 18 h. 30, cours de solfège; à 20 h., répétition au local.

Concours du CAÏFFA

LILLE

La séance solennelle de la Société des Sciences le 13 janvier

Nous rappelons que le dimanche 13 janvier, dans la grande salle des fêtes de la Société Industrielle, à 15 h., aura lieu la séance solennelle de la Société des Sciences de Lille.

Suivant la tradition, c'est au cours de cette séance, qu'après le discours d'usage prononcé par M. Paul Denis du Péage, sur « L'Esplanade de Lille au XVIIIe siècle », les prix d'encouragment aux sciences, aux lettres, aux arts, à la mutualité, au dévouement et au travail, seront remis aux lauréats.

Rappelons que le grand prix Kuhlmann est attribué cette année à M. Marcel Cau, professeur à la Faculté des Sciences; la médaille Léonard-Danel (grand prix des mines), à M. Daniel Ganière, ingénieur en chef des mines à Douai; le grand prix des lettres (prix Verly-Le Coutre de Beauvais), à M. Henri Simon, professeur à la Faculté libre des Lettres; le grand prix des arts (prix Delphin-Petit), à M. Hippolyte Lefebvre, membre de l'Institut; le prix Louis Danel (histoire), à M. le chanoine Peter; le prix Bollaert-Le Gavrian (prix de vertu sociale), à M. Arthur Choquet; le prix Wertheimer (médecine), à M. le docteur Lanies.

Des médailles d'or (prix Wicar et du département) à MM. les docteurs Dereux et Boulanger (médecine); à M. Cavro (sciences naturelles); à M. Moret (littérature); au commandant Pasqualini (poésie); à M. Léon Carlier (sculpture), etc...

Pendant la séance, la musique du 43e régiment d'infanterie se fera entendre.

Des places peuvent être réservées en s'adressant à l'appariteur de la Société Industrielle.

Une exposition d'icones russes

Le Centre dominicain d'études russes « Istina » organise une exposition d'icones russes anciennes et modernes, du 13 au 31 janvier, dans ses locaux, 59, rue de la Barre.

C'est la première fois qu'une exposition de ce genre se fait non seulement en notre ville, mais en province, aussi constitue-t-elle une manifestation d'art d'un exceptionnel intérêt; manifestation toute désintéressée d'ailleurs et dont le but est de faire connaître une branche trop peu connue et cependant si intéressante de l'art religieux.

CHEZ LES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE DU GÉNIE. — Les conférences de l'Ecole de perfectionnement, pour le mois de janvier, auront lieu les dimanche 13 janvier, à 9 h. 30 et samedi 26 janvier, à 16 h. 30, Caserne Vandamme, rue Lydéric à Lille.

L'assemblée générale annuelle de l'Amicale aura lieu le dimanche 10 février 1935, à 11 h., à l'issue de la conférence prévue à cette date.

Renseignements et adhésions à la permanence, tous les jours non fériés de 18 à 19 h., Brasserie Lorraine, 1, Place de Strasbourg, à Lille.

CHEZ LES ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RUHR. — Le dimanche 13 janvier, à 16 h., au siège, « Café Français », 5, Grand'Place, Lille, grande matinée enfantine, avec le concours des Bartolini, les célèbres clowns, et autres attraction réputées.

Distribution gratuite de jouets et friandises aux enfants des sociétaires. Un service à café sera tiré entre les dames présentes.

La réunion du samedi 12 est supprimée.

Le Riz "DRAPEAUX" EST 100 0/0 FRANÇAIS

En Hiver LA Brune Motte-Cordonnier réconforte et réchauffe

M. Decostère est nommé président de direction provisoire de la Caisse départementale des Assurances sociales du Nord

Par arrêté de M. le Ministre du Travail en date du 18 décembre 1934, M. Decostère, secrétaire général de l'Union départementale des Syndicats confédérés du Nord, a été nommé président du Conseil de direction provisoire de la Caisse départementale des Assurances sociales du Nord, en remplacement de M. G. Petit, démissionnaire.

Complètement guéri à 70 ans de terribles maux d'estomac

C'est le cas authentique d'un vieillard qui nous écrit ce qui suit:

« J'ai 70 ans, et, au début de l'année dernière, je souffrais cruellement d'une crise gastrique avec flatulence et ulcération de l'estomac. Je passais plus de six semaines dans des souffrances terribles, jusqu'au moment où j'achetai un flacon de Poudre Macléan pour l'estomac. Elle me fit tant de bien que ce résultat m'engagea à persévérer et maintenant, après avoir employé 4 flacons, je puis affirmer que je crois avoir retrouvé une santé parfaitement normale. Grâce à votre poudre merveilleuse, je n'éprouve plus le moindre mal d'estomac ».

Que pensez-vous de la guérison complète de ce vieillard, affligé de souffrances terribles? Pourquoi ne pas faire comme lui un essai immédiat de cette merveilleuse Poudre Macléan pour l'estomac? Mais exigez la véritable marque portant la signature ALEX-C-MACLEAN. 49842

La grève de Trith-Saint-Léger continue

La grève des Forges et Aciéries de Trith-Saint-Léger se poursuit dans le calme. De nombreux piquets de grève ont fonctionné dans la région.

Comme incident à signaler: un gréviste nommé Salengro a été arrêté par les gardes mobiles en raison de son attitude. Il a été relâché peu après.

NORD

L'AFFAIRE DES FAUSSES TRAITES DE LA RÉGION DE VALENCIENNES

Une plainte en détournement de titres

Nous avons relaté en son temps l'affaire des fausses traites de la région de Valenciennes. L'un des inculpés, Paul Fleury, doit prochainement passer devant la Cour d'assises de Douai.

Une nouvelle plainte vient d'être déposée contre lui par un de ses anciens voisins, M. Léonard Andris, demeurant rue Emile-Zola, 99, à Fresnes.

Le 1er décembre 1933, M. Léonard Andris, demeurant à Fresnes, a confié à Fleury quinze actions du Comptoir Africain pour garantir une opération; ces titres devraient lui avoir été déjà restitués; comme Fleury ne l'a pas fait, M. Andris a porté plainte à la gendarmerie de Condé.

Les mesures de refoulement des Polonais d'Hautmont ont été exécutées sans incidents

Les mesures de refoulement prises contre les douze ouvriers polonais d'Hautmont et qui avaient été ordonnées par le Ministère de l'Intérieur, ont été exécutées mardi soir.

En prévision d'incidents — on sait que les chômeurs d'Hautmont avaient décidé de s'opposer à cette expulsion — des mesures d'ordre avaient été prises. Elles n'ont eu à aucun moment à intervenir.

Les expulsés et leurs familles — en tout vingt-trois personnes, ont pris place dans le train via Jeumont et ont été accompagnés par les gendarmes jusqu'à la frontière française.

Des manifestations des syndicats ouvriers agricoles unitaires à Iwuy

L'Union régionale des Syndicats ouvriers agricoles unitaires avait organisé pour hier mercredi, des réunions dans de nombreuses communes de l'arrondissement de Cambrai.

Ces réunions avaient pour but de préparer le Congrès agricole, qui doit se tenir à Avesnes-les-Aubert, le dimanche 10 février.

Le service d'ordre n'a pas eu à intervenir.

Les auteurs de vols d'autos arrêtés à La Chapelle-d'Armentières seront jugés prochainement

On se rappelle que, durant la nuit du 16 au 17 décembre, des gendarmes arrêtaient à La Chapelle-d'Armentières, Marcel Bauduin, rue Bastibonne, à Lille; Paulin Martinet, Adelaïde Ostende et Abel Demeyer, demeurant tous trois rue des Vieux-Murs, à Lille, qui se trouvaient dans une auto volée à Lille.

Après avoir nié, Bauduin et ses complices ont enfin avoué, non seulement ce vol d'auto, mais encore un autre commis dans la même nuit, à Lille. Ils avaient dû abandonner la voiture rue d'Iéna, par suite d'une panne.

Tous quatre comparaîtront prochainement devant le Tribunal correctionnel.

Un cycliste est renversé par une auto au Cateau

Croisant une autre auto, dont les phares étaient en pleine puissance, M. [illegible] Lecompte, garagiste, [illegible]. Il stoppa immédiatement et constata qu'il venait de renverser un cycliste, M. [illegible] Manesse. Il le transporta dans un café, où un docteur vint donner des soins au blessé, dont l'état n'est pas grave.

Quatre ballots de tabac de contrebande sont saisis à Fresnes

Quatre ballots de tabac de provenance belge d'un poids total de [illegible] kilos et d'une valeur de [illegible] fr. ont été saisis chez Adolphe Decout, route de [illegible] à Fresnes-sur-Escaut, au cours d'une perquisition opérée par les douaniers de la brigade mobile de Valenciennes.